

nal et économique. Et depuis l'on a vu les patriotes et les économistes du monde laïque entrer en lice, à leur tour, pour soutenir dans leurs travaux les propagandistes ecclésiastiques et combattre, avec eux, le fléau de l'intempérance. Après la fondation d'origine religieuse, de nombreuses associations paroissiales : sociétés de la Croix ou sociétés de Tempérance, ligues du Sacré-Cœur, etc, on vit enfin les laïques s'organiser spontanément et créer les deux puissantes Ligues anti-alcooliques de Québec et de Montréal, dont le prestige et l'influence viennent de s'affirmer une fois de plus, ces jours-ci, dans l'imposante démarche qu'elles faisaient hier, en faveur de la tempérance, auprès du gouvernement de la province de Québec.

Plusieurs laïques distingués, de nos classes dirigeantes, se mirent à l'œuvre activement : par la parole ou par la plume ils provoquèrent maints résultats heureux, et des plus appréciables, pour la cause honorable de la sobriété.

Le mouvement, ainsi généralisé, s'affirme et s'accroît. L'année dernière, nous avons le bonheur de saluer quelques manifestations locales, mais non moins intéressantes, cependant, de son importance grandissante. Les deux petits congrès interparoissiaux de Longueuil et de Saint-Pierre-aux-Liens, près Montréal, ont fait avec succès la démonstration que la campagne anti-alcoolique est, dorénavant, entrée dans nos mœurs, pour y demeurer en permanence jusqu'au triomphe définitif.

Dans ces circonstances, l'Action Sociale Catholique a pensé qu'il était de sa mission, de son devoir primordial envers la race et la foi des Canadiens-Français, au service desquelles elle a voué ses énergies, de frapper un grand coup contre l'alcoolisme, de susciter une manifestation plus générale et plus concluante que toutes celles dont notre Canada avait encore été témoin à ce sujet.

Elle a décidé, en décembre 1909, la tenue d'un premier « Congrès diocésain de Tempérance, » à Québec, et elle a confié à un Comité Organisateur, d'environ cent cinquante membres, recruté par ses soins, la charge d'organiser ce congrès.

Le Comité Organisateur, depuis trois mois qu'il a assumé sa tâche, a réussi, avec le dévoué concours de tous ses membres, à mettre en bonne voie les travaux considérables qu'impliquait une telle entreprise, et il a confiance d'avoir assuré l'entier suc-